



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 122045

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. M. Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation, a rendu le 27 mars 2007, son schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle intitulé « Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Il y propose une série de vingt-huit mesures et de quatre préconisations visant à faire de l'insertion des jeunes une « finalité de la formation et le nouveau défi des universités ». La proposition n° 1 de M. Lunel consiste à la découverte professionnelle pour tous en classe de 3e : « Dans un souci d'égalité des chances, et sans que cela préjuge de l'orientation dans telle ou telle filière, l'enseignement optionnel de découverte professionnelle en classe de 3e est rendu obligatoire pour tous les élèves, à raison de deux heures hebdomadaires en moyenne, sans augmenter le nombre d'heures obligatoires, à compter de la rentrée 2009 ». En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions quant à l'instauration de la découverte professionnelle pour tous en classe de 3e.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122045

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3492